

COMMUNIQUE DE PRESSE

Chartres, le 22 décembre 2023

Lutte contre la fraude et le travail illégal en Eure-et-Loir – Contrôles du comité opérationnel départemental anti-fraude (CODAF) du jeudi 21 décembre 2023

Une opération de contrôle a été diligentée visant des épiceries sur les communes de Chartres et Lucé ainsi que des coiffeurs-barbiers sur les communes de Nogent-le-Rotrou et La Loupe. Cette opération, menée en coordination avec le parquet, les forces de sécurité intérieure, les douanes, les finances publiques et l'URSSAF, s'est déroulée sur la journée du jeudi 21 décembre. Plusieurs établissements étaient en infraction, et des procédures de fermeture administrative seront engagées.

Le Préfet d'Eure-et-Loir intensifie la lutte contre l'emploi de travailleurs non déclarés, en particulier ceux dépourvus de titres de séjour valides, et condamne l'exploitation de personnes en situation de précarité. Le travail illégal provoque un triple préjudice à l'ordre public social et économique : aux salariés dont les droits ne sont pas respectés, aux entreprises qui respectent la loi et sont victimes d'une concurrence déloyale ainsi qu'à la collectivité qui est privée des cotisations sociales et des impôts qui lui sont dus.

Le Préfet d'Eure-et-Loir appelle à une vigilance accrue, soulignant que la lutte contre l'emploi de travailleurs non déclarés et l'exploitation de personnes en situation de précarité est une responsabilité partagée.

Contact presse:
Préfecture d'Eure-et-Loir
Cabinet – Bureau de la communication interministérielle et de la représentation de l'Etat
Tél: 02 37 27 70 11

Mél: pref-communication@eure-et-loir.gouv.fr

Place de la république 28000 Chartres